

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29028**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Rennes I	Président de l'université de Rennes I, Recteur Chancelier des Universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 312 Commerce, vente, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Réalisation des transactions immobilières et/ou foncières (location, vente) et conseil des clients sur les possibilités d'acquisition, de location, selon la législation de l'immobilier

- Prospection et gestion d'un portefeuille de biens
- Accompagnement et orientation des projets des clients en location, investissement
- Optimisation de leur gestion patrimoniale

La LP est reconnue par les préfetures pour permettre l'obtention de cartes professionnelles (Carte T- transaction et carte G-gestion) (Arrêté du 21 octobre 2005 publiée au JO du 23 octobre 2005).

Gestion locative :

- § Sécuriser les mandats
- § Etre garant du respect des obligations respectives (propriétaire et locataire)
- § Gérer un planning de vacances de logements
- § Etablir un bail immobilier
- § Réaliser un suivi administratif du recouvrement des loyers et charges
- § Recueillir et traiter les réclamations d'usagers, clients, résidents, ...
- § Actualiser les informations mises à la disposition d'un public
- § Planifier et suivre des travaux de rénovation, de réhabilitation de patrimoine immobilier
- § Réaliser des actions de communication interne
- § Réaliser un suivi d'activité
- § Contrôler la conformité de réalisation de fournisseurs, sous-traitants, prestataires
- § Analyser l'évolution des loyers

Syndic de copropriété :

.  
Gérer un site immobilier dans un objectif de pérennité optimale du patrimoine pour le compte de propriétaires bailleurs,  
Définir les objectifs et les priorités de maintenance de l'immeuble, de ses services collectifs et éléments d'équipements communs,  
Représenter le syndicat des copropriétaires,  
Accompagner l'agent immobilier lors des transactions pour la répartition des charges entre vendeur, acquéreur et syndic,  
Etablir les budgets, calculer les charges, les imputer et les recouvrer,  
Argumenter et obtenir l'adhésion lors des votes, par le conseil syndical, lors des votes en Assemblée Générale, et les faire exécuter dans le cadre spécifique de la copropriété,  
Prévoir et programmer les travaux de réfection, de réhabilitation, d'aménagement ou de maintenance (chaufferie, ascenseur...),  
Lancer les appels d'offres, choisir les entreprises, négocier les contrats, souscrire les éventuelles assurances, contrôler la bonne exécution des travaux,

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur de l'immobilier

- Chargé de gestion en immobilier,
  - Chargé du service de gérance locative
- Chargé de copropriété,

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

C1501 : Gérance immobilière

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

**Modalités d'accès à la formation**

La formation est proposée en contrat de professionnalisation et en formation continue et se réalise en alternance : elle est ouverte aux

titulaires d'un

- BTS Profession immobilière
- BTS Tertiaires (Communication, MUC, NRC)
- DUT Tertiaires (TC, GEA, GACO)
- L2 : Tertiaires (Economie, Gestion, AES, Droit)
- Possibilité de VAPP (validation d'acquis professionnels) pour les personnes en formation continue pour intégrer la formation

**Descriptif des composantes de la certification :**

La formation se déroule sur 12 mois avec 525 heures de formation en centre et 70 heures de projet tuteuré, auxquelles il convient de rajouter 1134 heures de pratique en entreprise.

Les UE évaluées sont :

- UE1 - Environnement économique et juridique de l'immobilier
- UE2 - Urbanisme, architecture, pathologie du bâtiment
- UE3 - Pratiques en assurances, fiscalité, financement, comptabilité
- UE4 - Pratique de la communication immobilière
- UE5 - Pratiques commerciales de l'immobilier
- UE6 - Spécialisation projet tuteuré syndic de co-propriété - gestion locative)
- UE7 - Activité salariée en entreprise

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	2 professionnels de l'immobilier (1 employeur, 1 professionnels de l'immobilier salarié), 2 représentants du centre de formation (1 Université Rennes 1 - 1 Faculté des Métiers)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	2 professionnels de l'immobilier (1 employeur, 1 professionnels de l'immobilier salarié), 2 représentants du centre de formation (1 Université Rennes 1 - 1 Faculté des Métiers)
En contrat de professionnalisation	X	2 professionnels de l'immobilier (1 employeur, 1 professionnels de l'immobilier salarié), 2 représentants du centre de formation (1 Université Rennes 1 - 1 Faculté des Métiers)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition du jury votée par l'université

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

**Base légale**

**Référence du décret général :**

Arrêté du 29 juin 2017 accréditant l'Université de Rennes1 en vue de la délivrance de diplômes nationaux

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 10 juillet 2008 relatif aux habilitations de l'université de Rennes 1

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

1ère promotion diplômée en septembre 2009

95 % en situation d'emploi dans le secteur de l'immobilier à 3 mois

123 stagiaires au titre de l'année 2017-2018, dont 104 en contrat de professionnalisation

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-rennes1.fr/>

<http://www.iutsb.univ-rennes1.fr>

<http://soie.univ-rennes1.fr/>

<http://www.fac-metiers.fr/>

Université Rennes 1

Service Orientation Insertion Entreprise

IUT de St Brieuc

Faculté des Métiers - Campus Ker Lann

**Lieu(x) de certification :**

Université Rennes I : Bretagne - Ille-et-Vilaine ( 35) [Rennes]

Université Rennes 1

2 rue du Thabor

CS 46510 - 35065 RENNES CEDEX

tél. 02 23 23 36 36

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

IUT de Saint Brieuc

18 rue Henri Wallon - B.P. 406 - 22004 SAINT BRIEUC CEDEX 1

Téléphone : +33 (0)2 96 60 96 60

et

**Faculté des Métiers**

**Campus de Ker Lann**

Rue des Frères Montgolfier

BP 17201

35172 BRUZ CEDEX

Tél. 02 99 05 45 45

**Historique de la certification :**

Création rentrée 2008

Partenariat entre l'IUT de Saint Brieuc et la Faculté des Métiers de Ker Lann (CCI de Rennes).

Certification qui remplace la Licence Professionnelle Commerce, spécialité : Négociation et Promotion immobilières (NPI) (fiche 11208)

**Certification précédente :** Licence Professionnelle Commerce Spécialité Négociation et Promotion immobilières (NPI)